

APPELS A PROJETS IDEX RECHERCHE 2024

Attractivité

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Initiative d'excellence (IdEx), l'Université de Strasbourg veut renforcer l'attractivité et le rayonnement de ses unités de recherche, au travers de l'appel à projets Attractivité.

Cet appel à projets est ouvert aux unités de recherche de l'Université de Strasbourg qu'elles soient ou non inscrites dans un Institut Thématique Interdisciplinaire ou lauréates d'un projet Investissement d'avenir. Il doit permettre d'accompagner l'arrivée et l'installation sur notre site d'enseignant-chercheurs ou chercheurs pour consolider des équipes et des thématiques déjà reconnues sur le site, faciliter la mise en œuvre de projets ambitieux et innovants, ou contribuer à renforcer des recherches (de niche).

Ce programme vise à soutenir des projets de recherche portés par des enseignant-chercheurs ou chercheurs nouvellement recrutés en CDI ou titulaires sur le site strasbourgeois à compter de l'année universitaire 2022/2023, avec une attention particulière pour ceux en provenance d'un site extérieur à Strasbourg. Les candidats non HDR devront motiver leur demande en cas de demande de chercheur postdoctoral.

Critères d'éligibilité

Une vingtaine de projets sont susceptibles d'être financés dans le cadre de cet appel à projets pour l'implantation des chercheurs à Strasbourg et pouvant inclure :

- Des actions de recherche (collectes de données, prestations de plateformes, consommables etc.),
- Le recrutement d'un chercheur postdoctoral dans la limite de 12 mois. Le chercheur postdoctoral recruté doit avoir soutenu sa thèse dans les deux ans qui précèdent l'AAP. ~~Il n'est pas possible de le recruter dans la continuité de sa thèse,~~
- Un équipement ou le co-financement d'un équipement nécessaire à la mise en œuvre du projet de recherche.

Critères d'examen

- La commission de la recherche sera sensible aux projets concernant des PR/DR arrivant nouvellement sur le site,
- Le cas échéant, la commission de la recherche sera sensible à la mutualisation des équipements,
- La faisabilité de la dépense en deux années,
- L'avis argumenté des DU,
- Cet appel n'est pas ouvert aux enseignants-chercheurs et aux chercheurs candidats à l'AAP Recherche exploratoire 2024 ni aux lauréats des AAP Attractivité 2023 ou Recherche Exploratoire 2023,
- L'inscription du projet dans les objectifs de transitions développements durables et sociétales sera également apprécié.

Dossier scientifique à produire par le porteur du projet

- La description du projet de recherche mis en perspective dans le contexte national et international, signée par le(s) porteur(s) du projet, et précisant : l'équipe concernée, ses objectifs scientifiques, son caractère innovant et fédérateur, ses éventuels aspects éthiques, les coopérations locales, nationales et internationales envisagées (2 pages),
- Une courte bibliographie relative au projet (max 1 page),
- Un curriculum vitae synthétique du porteur du projet (enseignant-chercheur ou chercheur nouvellement nommé) max 2 pages,
- Références des publications récentes de l'équipe en rapport avec le projet (max 2 pages),

- Le financement prévisionnel détaillé et justifié du projet en précisant les autres sources de financement éventuelles (mission, fonctionnement, équipement),
- Dans le cas d'une subvention d'équipement, préciser son possible rattachement à une plateforme et sa potentielle labellisation CORTECS,
- La subvention ne permet pas le financement de ressources humaines à l'exception de chercheur postdoctoral (max 12 mois) et de vacation. Des gratifications de stage de master sont possibles en fonctionnement,
- Un avis argumenté du directeur d'unité, et si plusieurs demandes émanent de la même unité de recherche, un classement argumenté sans ex-aequo,
- Dans le cas d'un projet interdisciplinaire entre différentes unités de recherche, le porteur devra fournir une lettre de soutien des différents DU concernés.

Dotation

Une vingtaine de projets sera retenu pour un montant maximum par projet de 80k€. Le financement d'un chercheur postdoctoral **n'est pas cumulable** avec le financement en fonctionnement/investissement. Dans le cas du recrutement d'un chercheur postdoctoral la durée de contrat est fixée à 12 mois.

Réalisation du projet

Durée du projet : **24 mois**.

Éligibilité des dépenses de financement investissement/fonctionnement au plus tard au **31/12/2026**.

Le contrat du chercheur postdoctoral devra être signé au plus tard **au 31/12/2024**.

Les délais devront être respectés, aucun report ne sera accepté.

Les modalités de candidature

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **15 décembre 2023 à midi**, délai de rigueur.

Saisir son dossier de candidature : <https://sondagesv3.unistra.fr/index.php/553167?lang=fr>

Aucun support papier ne sera accepté.

Un formulaire de préparation à la saisie est disponible à l'adresse suivante : <https://www.unistra.fr/recherche/financement-sur-projets/appels-a-projets-idex-recherche/appel-a-projets-idex-2024-attractivite>

Calendrier

- Lancement de l'appel à projets : **12 octobre 2023**,
- Date limite du dépôt des projets : **15 décembre 2023 à 12h00**,
- Sélection des projets par la commission de la recherche : **20 mars 2024**.

Pour plus d'informations : dir-aap-idex@unistra.fr